



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit : **VEGA**

Utilisation : Herbicide

Société : Nufarm S.A.S.
28, Boulevard Camélinat - BP 75
F-92233 GENNEVILLIERS Cedex
FRANCE
Tél: 01 40 85 50 50
Fax: 01 47 92 25 45
E-mail:francoise.galland@fr.nufarm.com

Numéro d'appel d'urgence : 01 40 85 51 15

Téléphone INRS : 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Irritant pour la peau.
Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
Risque de lésions oculaires graves.
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Concentré émulsionnable (EC)
Cinidon-éthyl 200 G/L

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-EINECS	Classification		Concentration
Cinidon-éthyl	142891-20-1		Xn N	R40-R43 R50/53	19,1 %
Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier)	64742-94-5	265-198-5	Xn N	R65 R66 R67 R51/53	50% - 75%
Alkyl benzène sulfonate de calcium	90194-26-6	290-635-1	Xi	R41 R38	0% - 5%

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

VEGA

Version 1.2

Date de révision: : 03/01/2011

Date d'impression : 03/01/2011

- Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du savon.
- Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.
Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Poudre sèche
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Autres informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Récupérer avec un produit absorbant inerte (ex sable, liant universel ...).
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

VEGA

Version 1.2

Date de révision: : 03/01/2011

Date d'impression : 03/01/2011

Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans le conteneur d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Autres données : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Gants en nitrile

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique : liquide

Couleur : jaune



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

VEGA

Version 1.2

Date de révision: : 03/01/2011

Date d'impression : 03/01/2011

Données de sécurité

Point d'éclair : 100 °C

Densité : env.1,05 g/cm³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: env. 3.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat
Dose: > 5,8 mg/l, 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 rat
Dose: > 4.000 mg/kg

Irritation de la peau : lapin
Résultat: Irritation de la peau

Irritation des yeux : lapin
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation : cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons : CL50
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose: 5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les daphnies : CE50
Espèce: Daphnia magna
Dose: 4,72 mg/l



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

VEGA

Version 1.2

Date de révision: : 03/01/2011

Date d'impression : 03/01/2011

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata
Dose: < 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Ne pas jeter les résidus dans l'égout.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.
Éliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Numéro ONU : 3082
Description des marchandises : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier), Cinidon-éthyl)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG

Numéro ONU : 3082
Description des marchandises : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE LIQUID, N.O.S.
(Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier), Cinidon-éthyl)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
No EMS Numéro : F-A,S-F
Polluant marin : oui



ICAO/IATA

Numéro ONU : 3082
Description des marchandises : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE LIQUID, N.O.S.
(Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier), Cinidon-éthyl)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III

Etiquettes : 9

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
Classement et étiquetage conformément à la réglementation de la Communauté Européenne :

Symbole(s)	:		Xn	Nocif
			N	Dangereux pour l'environnement
Phrase(s) R	:	R38 R40 R41 R65 R67 R50/53		Irritant pour la peau. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. Risque de lésions oculaires graves. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	:	S 2 S13 S20/21 S26 S35 S36/37/39 S46 S57		Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
Autres informations	:			Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Législation nationale

Stockage : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

VEGA

Version 1.2

Date de révision: : 03/01/2011

Date d'impression : 03/01/2011

l'Environnement :1172

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R38	Irritant pour la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.